

impôts déjà prélevés par le gouvernement fédéral. La population a déclaré qu'il "lui était impossible d'accepter de nouveaux impôts".

Malheureusement, les gens n'ont pas soulevé l'occasion de voter directement contre les lois fiscales fédérales. Ils doivent attendre les prochaines élections générales. C'est alors que le ministre qui a imposé ces taxes connaîtra le sentiment de la population. Celle-ci a l'occasion de se prononcer contre les règlements fiscaux des municipalités. C'est le seul moyen qu'elle ait d'indiquer l'impossibilité où elle se trouve de payer plus d'impôts, fût-ce pour l'aménagement d'écoles dont elle a un pressant besoin.

Cette question des relations fédérales-provinciales dépasse les considérations spéculatives ou politiques. Elle est d'une importance capitale et demeure toujours d'actualité partout au pays. Cet accaparement par le gouvernement fédéral de tous les pouvoirs fiscaux en application de certains principes de financement, qui sont plutôt de la nature d'un budget politique que d'un budget cyclique, et l'imposition de lourdes taxes destinées à une grande variété de fins, dont certaines sont constitutionnelles tandis que d'autres ne le sont pas, tout en refusant de remplir les engagements pris envers les provinces et de convoquer une conférence afin de mettre ordre à ces questions empêchent nos gouvernements provinciaux et nos municipalités d'assurer à la population les services essentiels auxquels elle a droit.

J'avais l'intention, monsieur l'Orateur, de traiter le sujet quelque peu connexe de l'exploitation de nos ressources naturelles, mais je constate qu'il ne me reste qu'une minute ou deux avant l'expiration de mon temps de parole. Aussi, je n'entrerai pas dans les détails de ce sujet. J'ai dit au début de mes observations, que je voulais également parler de la prévention des inondations, de projets de production d'énergie et d'irrigation en Colombie-Britannique, surtout en ce qui concerne la vallée du Fraser. On aurait aussi besoin de fonds provinciaux dans ce domaine. De fortes dépenses s'imposent, mais la province est dans l'embarras parce qu'elle n'a pas les moyens de mettre ce projet à exécution. J'espère que j'aurai l'occasion de traiter cette question plus à fond, par la suite. En terminant, j'exhorte le gouvernement fédéral et le ministre des Travaux publics (M. Fournier),—qui, soit dit en passant, n'a pas encore déposé le rapport de la commission du fleuve Fraser, comme je le lui ai demandé,—de mettre leurs ingénieurs à l'œuvre et d'entreprendre les travaux immédiatement. Nos lacs et nos rivières étaient

[M. Fulton.]

remplis l'automne dernier, car nous avions eu un automne pluvieux. Comme nous avons eu beaucoup de neige cet hiver, si le printemps venait subitement, il pourrait se produire de plus graves inondations que l'an dernier. Je prie donc le Gouvernement d'entreprendre immédiatement des travaux de nature à empêcher les inondations, ainsi qu'à fournir l'énergie nécessaire à l'irrigation, et à la mise en valeur des ressources de la province.

M. G. H. Castleden (Yorkton): J'espère qu'on voudra bien me pardonner, monsieur l'Orateur, de parler ce soir de la future génération plutôt que de la prochaine élection générale. Peut-être sera-ce un léger changement pour une Chambre qui en est probablement à sa dernière session.

De nombreux problèmes se posent au Canada; j'aborderai tout d'abord celui qui, à notre avis, est le plus important qu'aient à envisager le Gouvernement et le public. Je veux parler de la manière de prévenir la crise qui paraît déjà imminente au Canada, sinon dans d'autres parties du monde.

La liste toujours croissante des sans-travail chez nous, l'accumulation d'excédents de produits agricoles et autres, l'incapacité des ministres du Gouvernement à conclure un accord commercial en vue de disposer de nos excédents sont autant d'indices évidents que tout ne sera pas rose au Canada d'ici quelques années. Si l'on veut prévenir cette crise,—et la question mérite de retenir l'attention de la Chambre,—tous reconnaîtront qu'il nous faut prendre immédiatement les mesures nécessaires.

D'aucuns soutiendront, je le sais, que notre situation commerciale n'a jamais été aussi bonne et qu'il n'y a pas lieu de nous alarmer. Cependant, les membres de notre parti au moins, sont d'avis que la dernière crise que nous avons traversée a été imputable au fléchissement du commerce international. Notre régime de la libre entreprise, qui dégénère rapidement en régime de monopoles, a eu toute liberté d'action depuis les années 20 jusqu'après 1930. Il nous a menés directement à une crise économique démoralisante que la population canadienne n'a pas oubliée. Il est avéré que le seul moyen que nous ayons de mettre fin à une crise de cette nature consiste à préparer ou à faire la guerre. Je me rappelle le moment où le chef de notre groupe a demandé au gouvernement, en 1936, d'entreprendre l'exécution d'un programme dont le coût aurait été de cinq millions de dollars environ. On n'a qu'à consulter le compte rendu de l'époque pour vérifier ce fait. Cette demande visait l'élaboration d'un programme destiné à procurer du travail et